

Calendrier dossiers CAPEX 2021

Demande de subvention au Conseil Régional Centre-Val de Loire

Date limite de réception des dossiers à la CRA Centre-Val de Loire	Date de passage en commissions permanentes régionales (CPR)
09/11/2020	22/01/2021
04/12/2020	19/02/2021
05/01/2021	19/03/2021
02/02/2021	16/04/2021
08/03/2021	21/05/2021

Remarques :

Tout dossier doit être visé en commission permanente régionale (CPR) avant tout engagement des travaux.

Les dossiers doivent être transmis au Conseil Régional Centre-Val de Loire 2 mois minimum avant la date de CPR. La CRA-CVL prévoit un délai supplémentaire de 2 semaines pour l'instruction des dossiers.

Il est vivement recommandé de transmettre les dossiers « au fil de l'eau ».

Contacts :

- Cécilia MONVILLE (filiales ovins, bovins lait & légumes)
02 38 71 91 04 / cecilia.monville@centre.chambagri.fr
- Viviane LECOMTE (filiales caprins & bovins viande)
02 38 71 95 02 / viviane.lecomte@centre.chambagri.fr
- Caroline FOUACHE (secrétariat tous dossiers)
02 38 71 91 75 / caroline.fouache@centre.chambagri.fr

Dossiers à transmettre impérativement par courrier en version originale à :

*Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9*